

RESEAU 2014

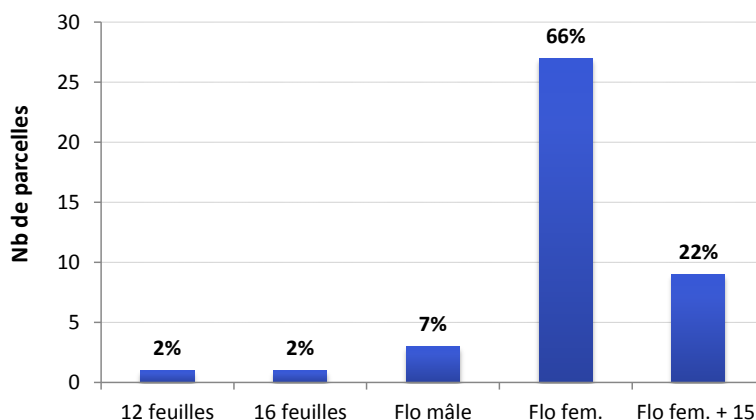
Pour la période du 24 au 29 juillet (semaine 31), **41 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

STADES DU MAÏS

La majorité des parcelles a atteint le stade floraison femelle (88%).

La répartition géographique des stades est présentée en annexes (*Stades des parcelles référencées en semaine 31*).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 31



PYRALES

Suivi des vols

Sur **39** pièges relevés cette semaine, **110** pyrales ont été capturées. La moyenne régionale est de **2.8** papillons/piège. Les captures continuent de diminuer, **excepté dans le Gâtinais où la moyenne de captures/piège a augmenté de 10 points** par rapport à la semaine passée :

- Champagne Berrichonne : **0.8** papillons/piège,
- Touraine : **1.3** papillons/piège,
- Sologne-Val de Loire : **1.4** papillons/piège,
- Gâtinais : **12** papillons/piège,
- Beauce-Perche : **3.9** papillons/piège.

La répartition des pièges pyrales relevés cette semaine est présentée en annexe (*Relevé des pièges pyrale de la semaine 31*).

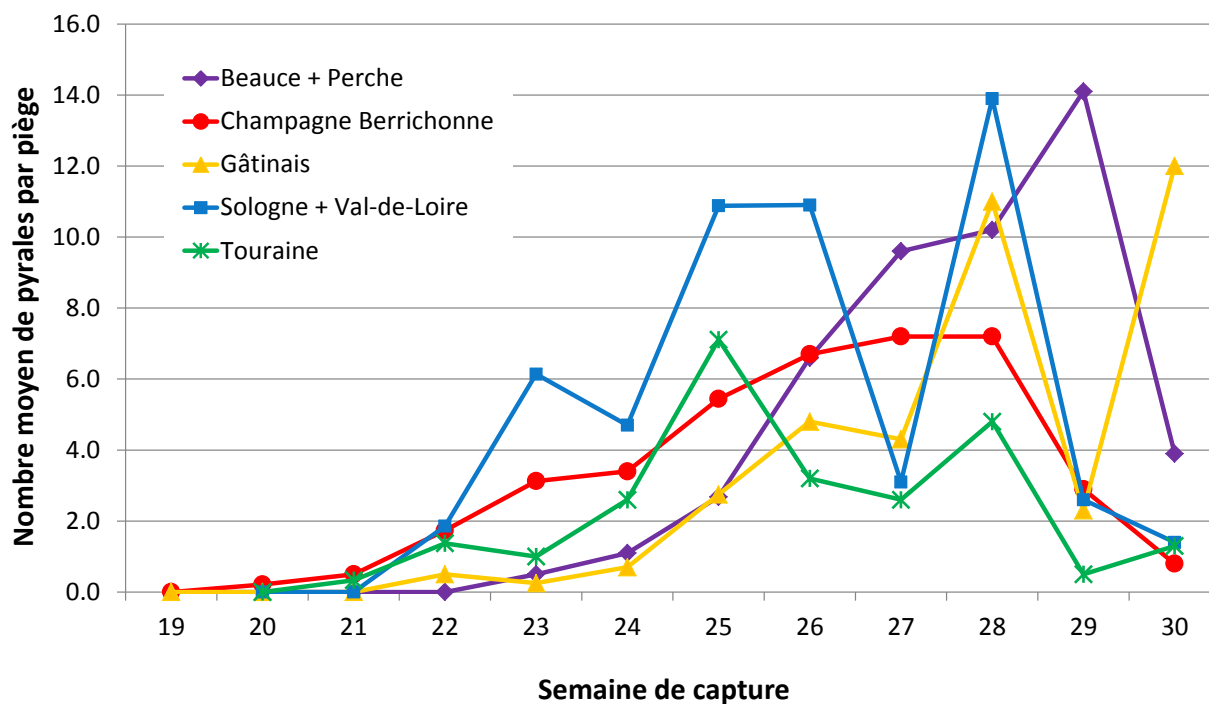
Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

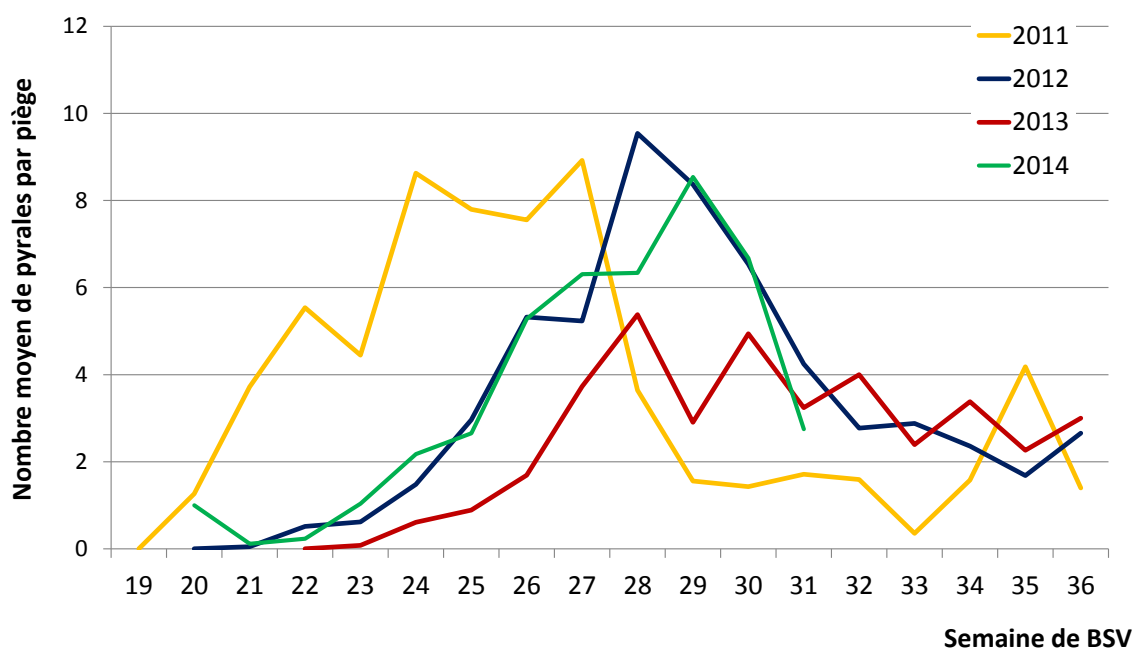
Evolution du vol 2014

Nombre moyen de pyrales capturées par semaine



Comparaison de la dynamique de vol de la pyrale en région Centre (2011 à 2014)

Moyenne hebdomadaire de papillons par piège



L'activité des pyrales poursuit sa régression, excepté pour le secteur du Gâtinais où elle s'est intensifiée.

Ponte et dégâts

Sur 12 parcelles observées, la **présence de pontes** est signalée dans 6 parcelles.

Département	Commune	Nombre de : (sur 100pieds)			
		Total de pontes sur 100 pieds	Pontes stade tête noire	Pontes écloses	Pontes parasitées
28	CORMAINVILLE		1		
28	ALLAINES-MERVILLIERS		2		
37	LA CELLE-SAINT-AVANT				14
37	NOYANT-DE-TOURAINES				2
41	SAVIGNY-SUR-BRAYE	1			
45	VENNECY	1			

Des **dégâts de pyrales** sont signalés dans 6 situations sur 7 observées :

Département	Commune	% plantes attaquées	% plantes avec limbe en coup de fusil	% attaques au-dessus de l'épi
18	SAINTE-SOLANGE		6	
36	JEU-LES-BOIS		2	
36	COINGS		1	
37	LA CELLE-SAINT-AVANT	26	12	
37	NOYANT-DE-TOURAINES	18	14	
37	CHARNIZAY	2		1

Une **larve** est signalée à La Celle-Saint-Avant (37).

SESAMIES

Contexte d'observation

3 pièges ont été relevés cette semaine : **aucune sésamie capturée.**

Crédits Photos : ARVALIS – Institut du végétal



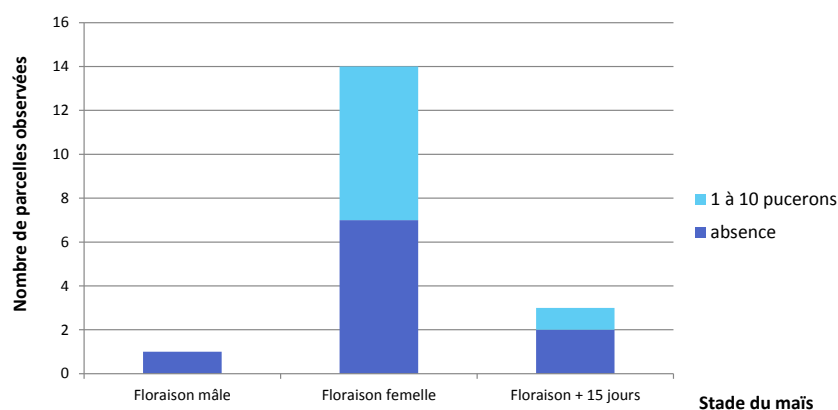
Papillon de sésamie
Sesamia nonagrioides

PUCERONS

Metopolophium dirhodum :

Suivi en culture : Sur 18 parcelles observées, 8 ont présenté de 1 à 10 pucerons/plante (stades floraison mâle à floraison femelle + 15j). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

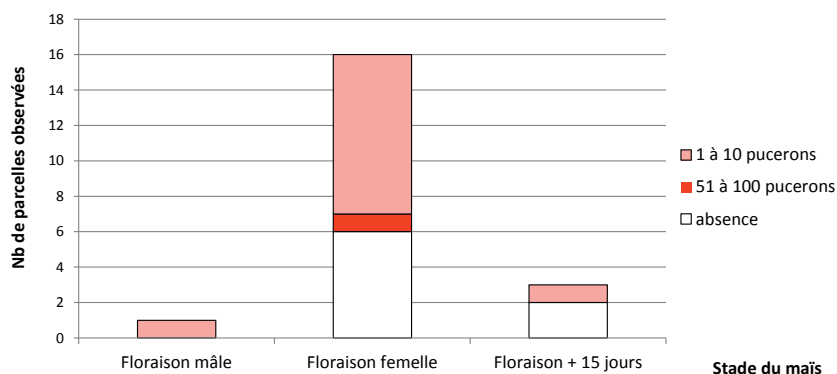
Nombre de *Metopolophium d.* en fonction du stade du maïs
Semaine 31



Sitobion avenae :

Suivi en culture : Sur 20 parcelles observées, 11 ont présenté de 1 à 10 pucerons/plante (stades floraison mâle à floraison femelle+15j) et 1 parcelle est signalée avec 11 à 50 pucerons/plante (stade floraison femelle). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Nombre de *Sitobion a.* en fonction du stade du maïs
Semaine 31




**Rhopalosiphum padi :**

Suivi en culture : Sur 23 situations observées, la présence de l'espèce est signalée dans 3 parcelles. Elle colonise :

- 15% des panicules (45)
- 1% des plantes (37)

Pour ces parcelles, un suivi de l'évolution des colonies et des auxiliaires sera nécessaire dans les semaines à venir. L'activité de *Rhopalosiphum p.* est limitée par la présence significative de populations d'auxiliaires (chrysopes, coccinelles, syrphes,...).

Seuil de nuisibilité et auxiliaires

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante • Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante • Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante • Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Crédits photos : AGPM



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Les auxiliaires et parasites de pucerons peuvent être présents naturellement dans les parcelles :

- Coccinelles adultes sur 1 à 10% des plantes dans 12 parcelles sur l'ensemble de la région
- Larves de coccinelles sur 1 à 30% des plantes dans 13 parcelles sur l'ensemble de la région
- Œufs de chrysopes dans 3 parcelles (37, 41) sur 2 à 25% des plantes
- Chrysopes adultes dans 2 parcelles (18) sur 1% des plantes
- Larves de chrysopes dans 2 parcelles (37, 41) sur 2 à 5% des plantes
- Larves et pupes de syrphes sur 1 à 25% des plantes dans 9 parcelles (28, 37, 41, 45)
- Anthocoris, forficules, et autres auxiliaires dans 2 parcelles (37, 45)
- Pucerons parasités (10 à 30%) dans 3 parcelles (37, 41).

Auxiliaires	Larve de syrphé : <i>Episyrphus balteatus</i>	Larve de syrphé : <i>Sphaerophoria scripta</i>
	Larve de chrysope	Larve de coccinelle
Parasites	Momie de puceron parasité par <i>Diaeretiella rapae</i>	Puceron parasité par un Praon

Crédits photos : Arvalis-Institut du Végétal

CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 2 parcelles du 37 avec des dégâts observés sur les feuilles basses.

Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dus aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédits Photos :
ARVALIS – Institut du végétal

AUTRES OBSERVATIONS

Helminthosporiose fusiforme toujours signalée dans 3 parcelles du Cher :

- 100% de plantes atteintes à Argent-Sur-Sauldre : 100% de surfaces atteintes pour les 3 feuilles sous l'épi et 80% de surfaces atteintes pour les 3 feuilles au-dessus de l'épi
- 100% de plantes atteintes à Aubigny-sur-Nère : 10% de surfaces atteintes pour les 3 feuilles sous l'épi et 5% de surfaces atteintes pour les 3 feuilles au-dessus de l'épi
- 50% de plantes atteintes à Presly.



Crédits Photos :
ARVALIS – Institut

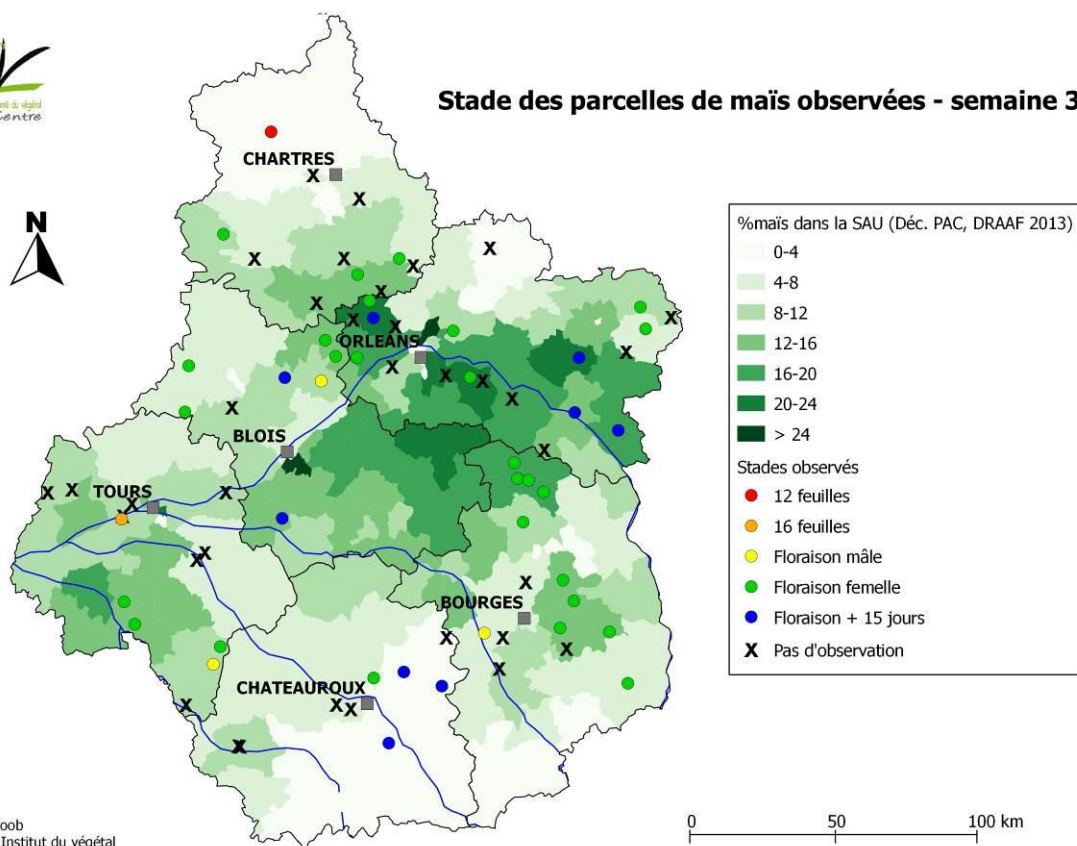
Prochain message : le mardi 19 août

Annexes

STADES DES PARCELLES DE MAÏS REFERENCIEES EN SEMAINE 31



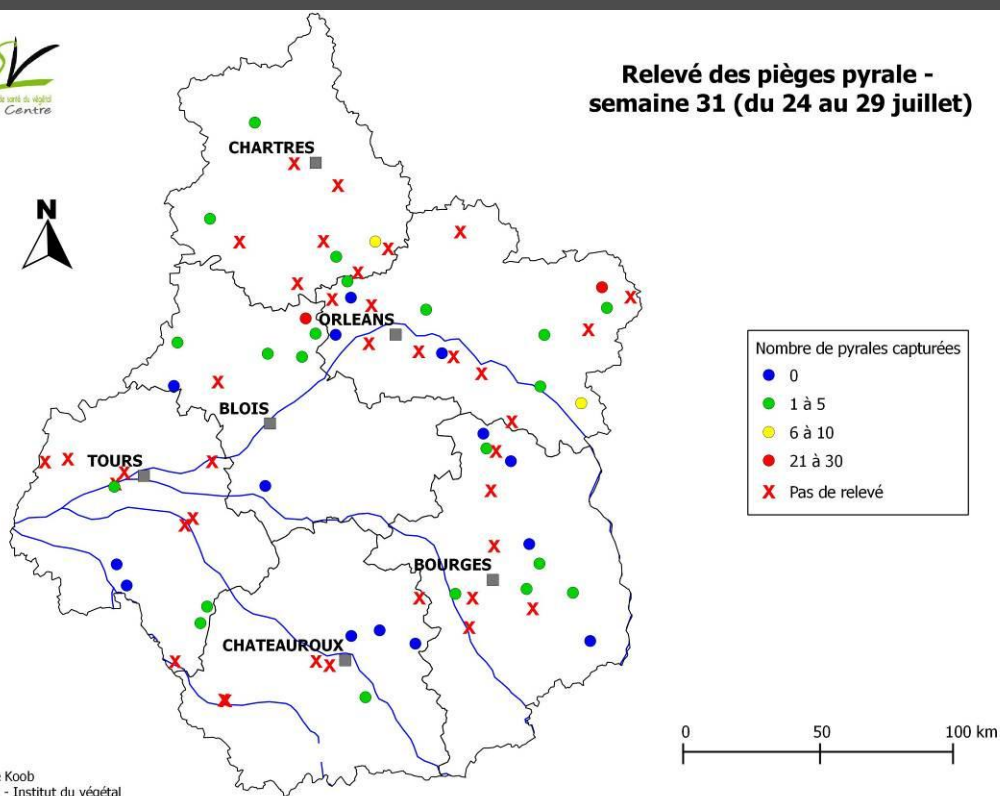
Stade des parcelles de maïs observées - semaine 31



RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 31



Relevé des pièges pyrale - semaine 31 (du 24 au 29 juillet)



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.